RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IHEDN

SESSIONS EN RÉGION

FRANCE compétences
CERTIFICATION

QUI SOMMES-NOUS ?

Établissement public, à dimension interministérielle, placé sous la tutelle du Premier ministre, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a pour mission de promouvoir la **culture de défense**, de participer au renforcement de la **cohésion nationale**, et de contribuer au développement d'une **réflexion stratégique** portant sur les enjeux de défense et de sécurité.

L'IHEDN propose différentes formations :

- **une session nationale**, comportant un socle commun et 5 majeures : armement et économie de défense, défense et sécurité économique, enjeux et stratégie maritime, politique de défense, souveraineté numérique et cybersécurité.
- **des sessions européennes et internationales**
- **des sessions en région**
- **des cycles jeunes**
- **des cycles spécialisés**

NOS VALEURS

"COMPRENDRE POUR AGIR, SE COMPRENDRE POUR AGIR ENSEMBLE"

ENGAGEMENT

Favoriser la diffusion de l'esprit de défense. Susciter et promouvoir l'engagement des auditeurs au service de la Nation et de l'État.

EXCELLENCE

Délivrer à des auditeurs de haut niveau une formation d'excellence, visant à affiner leur compréhension des enjeux de défense et de sécurité, et à favoriser le déploiement d'une réflexion stratégique.

DIVERSITÉ

Recruter sur tout le territoire des auditeurs issus de différents secteurs d'activité, et aux parcours personnels variés.

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Exiger la confidentialité des informations échangées. Les conférences données aux auditeurs sont placées sous la règle de Chatham House.

PARTAGE

Susciter l'échange d'idées, le partage d'expérience et la mutualisation des compétences
Forger une culture de défense commune
Tisser un réseau de relations solides entre auditeurs.

NEUTRALITÉ

Assurer les conditions de la liberté d'expression et de réflexion dans les débats portant sur les questions de défense et de sécurité, tout en veillant au respect des règles de discrétion, de loyalisme et de neutralité politique.

SPÉCIFICITÉ DES SESSIONS EN RÉGION

Elles participent à la diffusion de l'esprit de défense et s'inscrivent dans le cadre des actions menées en faveur de la cohésion nationale, tout en mettant particulièrement en exergue la dimension territoriale des questions de défense et de sécurité.

L'IHEDN **conçoit** et **mène** les sessions de manière à garantir **la qualité et l'homogénéité des formations dispensées dans toutes les régions**. L'Institut bénéficie à cet effet du soutien et de l'appui des autorités et des acteurs locaux concernés (préfets de régions et de départements, recteurs d'académie, préfets maritimes, officiers généraux des zones de défense et de sécurité, et associations régionales).

Les sessions en région bénéficient par ailleurs **des synergies établies entre chaque session :** mise à disposition de contenus communs, mise en œuvre de supports numériques facilitant l'échange, veille stratégique, module "gestion de crise", outils pédagogiques innovants…

UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE
LE "TRIPTYQUE PÉDAGOGIQUE"

- des conférences-débats assurées par des intervenants de haut niveau ;
- des visites de terrain à haute valeur ajoutée au regard des enjeux de défense et de sécurité ;
- des travaux en comité impliquant une réflexion collective sur une question d'actualité, en lien avec le contexte régional.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DISPENSÉE AUX AUDITEURS

- Diffuser l'esprit de défense sur l'ensemble du territoire ;
- Prendre en compte la dimension territoriale des enjeux de défense et de sécurité ;
- Comprendre la complexité de questions à forte dimension interministérielle, européenne et internationale ;
- Susciter un questionnement partagé sur des enjeux transversaux ;
- Engager une réflexion stratégique sur les réponses à apporter aux nouveaux défis de défense et de sécurité ;
- Forger une culture de défense commune et préparer les auditeurs à travailler ensemble au renforcement de la cohésion nationale.

PUBLIC CONCERNÉ

La session regroupe environ 45 auditeurs âgés de 30 à 55 ans, civils et militaires :

- personnalités civiles exerçant de hautes responsabilités dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique, juridique, culturelle ainsi que dans le domaine de la presse écrite et audiovisuelle, des cultes, des associations et des syndicats ;
- élus locaux, nationaux, européens ;
- militaires : officiers supérieurs ;
- fonctionnaires et agents publics de catégorie A/A+, relevant des 3 fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) ;
- cadres dirigeants d'entreprises du secteur public.

APPORT POUR LES AUDITEURS

- Une compréhension fine et globale des enjeux territoriaux des politiques de défense et de sécurité ;
- Des compétences utiles à leur parcours professionnel ;
- Une expérience collective au plus près des réalités du terrain ;
- La possibilité de s'engager en intégrant les associations d'anciens auditeurs et en rejoignant la réserve de l'IHEDN.

SESSIONS EN RÉGION

- Une session est organisée sur un cycle de **4 semaines** à partir de **4 villes différentes** de la région ;
- Une des 4 semaines est accueillie en internat ;
- Le suivi de la session confère le titre d'auditeur.

PARTICIPATION AU COÛT DE LA SESSION

Formation éligible au financement par le compte personnel de formation (CPF)

Secteur privé : 1 715 €

Secteur public : 1 290 € (y compris élus, agents publics, militaires, universitaires, relais d'opinion, journalistes)

www.ihedn.fr

Rubrique "Se former" puis "Sessions en région"

Pour plus d'informations, contact : sr@ihedn.fr

IHEDN/DRS – 1 place Joffre, 75700 PARIS SP 07